

Le Défap soutient l'Appel pour le volontariat de demain

À l'occasion de son dixième anniversaire, France Volontaires a lancé l'Appel pour le volontariat de demain. Un texte qui vient en réponse à des défis partagés qui appellent des réponses communes et pour lesquels le volontariat représente une solution concrète et inclusive. À travers cinq recommandations, les signataires de l'Appel (en tout, près de 200 acteurs du volontariat, dont le Défap) aspirent à insuffler un élan collectif pour que le volontariat de demain contribue activement à l'émergence d'une société de l'engagement solidaire et ouverte sur le monde. Ce texte inscrit le volontariat et son principe de réciprocité, comme une réponse puissante et transversale aux trois grands défis actuels que sont la préservation de l'environnement et du climat, les mobilités et l'inclusion sociale et professionnelle.



*Vue d'une session retour des envoyés du Défap © Défap
«Nous, organisations de la société civile, associations, agences ou organismes investis dans les champs de l'engagement volontaire, de la solidarité internationale et du développement, proclamons un appel pour le volontariat de demain.*

Un monde en mutation, des défis partagés

Le monde que nous avons en commun vit de profondes transformations sur les plans politique, économique, social et écologique entraînant une accentuation des formes d'inégalités (territoriales, d'accès aux ressources et aux services de base, liées au genre ...).

Dans ce contexte trois défis majeurs nous interpellent :

- **Le défi de la préservation de l'environnement et du climat**, porté par une prise de conscience et des attentes fortes des citoyens,
- **Le défi des mobilités**, alimenté et amplifié par les effets conjugués des situations de conflits et de pauvreté croissante et des changements climatiques,
- **Le défi de l'inclusion sociale et professionnelle**, dans un monde composé aujourd'hui de près de 2 milliards d'individus âgés de 10 à 24 ans et confronté à une précarisation des populations actives et de relégation de nos aînés.

Face à ces défis, la tentation du discours populiste prend le pas sur un projet de société fondé sur la cohésion ; la peur de l'autre peut se substituer à la solidarité et à la fraternité. Il est donc urgent de prendre conscience collectivement de nos interdépendances et de notre destin commun. Nos efforts de développement et nos initiatives de solidarité doivent impérativement reposer sur des actions concertées et des partenariats équilibrés.

Le volontariat, une réponse transversale et puissante

Dans ce monde en mutation, nous croyons fortement que l'engagement volontaire «est un moyen puissant et transversal de mise en œuvre des ODD» comme reconnu par le Secrétaire Général des Nations-Unies.

Le volontariat est un engagement libre et responsable au sein d'organisations qui contribuent à l'intérêt général, il favorise une mobilisation citoyenne d'envergure autour de grands enjeux de société, « ne laissant personne de côté ».

Par leur engagement humain et de proximité, les volontaires facilitent le dialogue entre organisations internationales, pouvoirs publics et communautés locales. Ils favorisent une

meilleure compréhension des réalités vécues et une recherche de solutions partagées et coopérations et d'échanges entre les peuples, les cultures, les sociétés civiles et les générations. Les volontaires, de tous âges, jouent un rôle de catalyseurs d'évolution des pratiques et de transformation des sociétés.

Nous appelons les gouvernements, les décideurs publics, les élus nationaux comme locaux, les organisations nationales comme internationales de solidarité, de coopération, ou de développement ainsi que les acteurs de la société civile convaincus de l'utilité sociale de l'engagement volontaire et partageant ses valeurs à :

- **Favoriser une société de l'engagement** qui intègre le volontariat comme un levier de mise en œuvre des politiques publiques de jeunesse, de transition écologique et de lutte contre les inégalités et les exclusions,
- **Œuvrer à la reconnaissance** sociale et professionnelle du volontariat,
- **Favoriser le développement des opportunités** d'engagement volontaire pour répondre à la demande croissante des citoyens, tout en veillant à l'accessibilité au plus grand nombre, à la qualité des missions et des partenariats, ou encore des processus d'accompagnement des volontaires tout au long de leurs parcours,
- **Développer des formes de mobilités croisées** fondées sur des principes de partenariat, d'intérêts partagés et de **réciprocité**,
- **Renforcer les coopérations** entre les États, ainsi que les partenariats entre l'État, les collectivités territoriales et les sociétés civiles en vue de concevoir des cadres et stratégies propices au développement du volontariat.

Nous appelons les États, les agences nationales, les organisations internationales et plus largement l'ensemble des

parties prenantes à se donner les moyens pour garantir la qualité du volontariat et veiller aux potentielles dérives telles que la marchandisation du volontariat, le volontourisme ainsi que les risques de substitution à l'emploi.

Nous appelons à un élan collectif pour traduire ces recommandations en actions concrètes pour que le volontariat de demain contribue activement à l'émergence de sociétés de l'engagement solidaire et ouvertes sur le monde.»